



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2545

Texte de la question

VIOLENCES DANS LES MANIFESTATIONS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jean-François Copé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Copé. Monsieur le président, il n'est pas courant que j'intervienne dans deux séances consécutives pour interroger le Gouvernement, mais la gravité de la situation l'exige.

Hier, à ce même micro, j'ai évoqué le malaise que suscitait dans les rangs de notre groupe UMP le silence du Parti socialiste devant la perspective de voir des lycéens manifester contre la réforme des retraites.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.) Ce malaise s'est transformé en indignation *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC)* devant les déclarations, hélas sans ambiguïté, de Mme Royal *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* : " Je demande aux lycéens de 15-16 ans de descendre dans la rue. " *(Huées sur les bancs du groupe UMP.)*

La position de Mme Royal est extrêmement grave, d'abord parce qu'elle lève le masque sur le projet effectif du Parti socialiste d'instrumentaliser nos jeunes, avec tous les risques de dérapage que cela induit. Dans le centre-ville de Meaux, ville dont je suis le maire, comme dans celui de très nombreuses autres villes, des violences se sont produites ; elles sont inacceptables, et elles sont le fait de jeunes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. Jean-Paul Bacquet. Ce n'est pas une question au Gouvernement !

M. Jean-François Copé. Ensuite parce que c'est, de la part du Parti socialiste, parti de Gouvernement, un nouveau signal d'irresponsabilité. *(Approbations sur les bancs du groupe UMP.)* Je vous demande donc solennellement, monsieur Ayrault, de désapprouver les propos de Mme Royal, dont la gravité commande une réaction de votre part. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC. - Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

Si M. Ayrault ne le fait pas, et si les responsables socialistes ne désapprouvent pas Mme Royal, ce sont les Français qui le feront, et nous saurons le leur rappeler. *(Mmes et MM. les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent longuement. - Applaudissements sur divers bancs du groupe NC. - Vives protestations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. *(Bruits continus sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le président Copé, vous avez raison : il est tout à fait normal, dans une démocratie, que le droit de manifester soit pleinement respecté, mais, dans le même temps, il est parfaitement inacceptable que ce droit soit détourné par quelques individus qui recherchent l'affrontement, la provocation et l'agression. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Si la journée d'hier s'est déroulée dans des conditions globalement pacifiques, il est vrai que plusieurs incidents l'ont entachée. Vous évoquez Meaux, où des casseurs se sont mêlés aux lycéens. Je pourrais évoquer le bureau du député-maire de Montélimar, qui a été saccagé, ou même Caen où des individus liés au mouvement anarcho-libertaire ont lancé des projectiles sur les policiers.

Face à ces agissements, qui relèvent de la délinquance mais en rien du droit de manifester, la réponse est la fermeté. Ainsi 61 interpellations ont eu lieu, 45 mises en examen ont été prononcées, 17 personnes sont d'ores et déjà convoquées par la justice.

Cependant à la réponse de la police et de la justice, doit s'ajouter, effectivement, la responsabilité politique (*Approbations sur les bancs du groupe UMP.*), et j'invite chacun des responsables publics à ne pas mélanger les genres (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*) : il y a, d'une part, l'expression démocratique, tout à fait respectable, avec le droit de contester et le droit de contester cette réforme ; mais il y a, d'autre part, une volonté de certains - vous avez raison, monsieur Copé - entraîner les jeunes dans un mouvement qui ne les concerne en rien. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Je vous le dis : nous ne tolérons, dans ce domaine, aucune violence, nous ne tolérons aucune agression, et nous ne tolérons aucune manipulation. (*Mmes et MM. les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe NC. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Copé](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2545

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 octobre 2010